

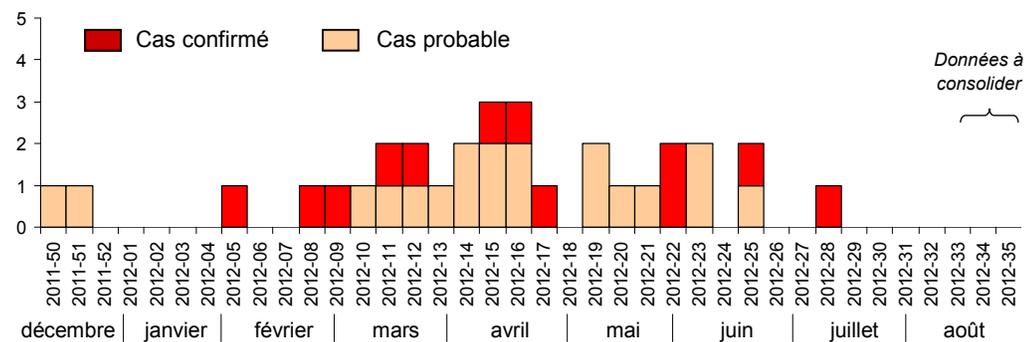
Situation de la dengue à la Réunion

Point épidémiologique - N° 55 au 7 septembre 2012

Situation épidémiologique à la Réunion

Au cours du mois d'août, un seul nouveau cas de dengue datant du mois de juin a été détecté. Un ancien cas probable a également été confirmé grâce à une deuxième série d'analyses biologiques. Le dernier cas détecté remonte donc au début du mois de juillet, et aucun cas n'est survenu au cours des sept dernières semaines (Figure 1). Au total, **31 cas de dengue autochtone ont été identifiés depuis le début de l'année**, dont 12 confirmés et 19 probables.

| Figure 1 | Répartition des cas autochtones de dengue en fonction de la date de début des signes, la Réunion, 2012 (n=31).



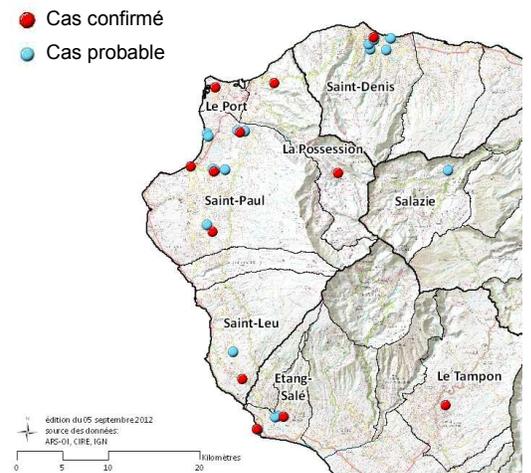
Le dernier cas signalé réside à la Possession, dans un secteur où aucun autre cas n'avait été détecté précédemment (Figure 2). Néanmoins, la patiente se déplace régulièrement sur la commune de Saint Paul qui a été la plus touchée par la circulation virale depuis le début de l'année.

Les autres cas survenus depuis le début de l'année sont répartis de manière groupée ou isolée dans différentes communes de l'île, l'Est restant le seul secteur indemne.

Les 39 cas sont âgés en moyenne de 39 ans (minimum : 2 ans - max : 86 ans) et la moitié sont des femmes (n=16 soit 52%).

Au total, six patients ont été hospitalisés, sans pour autant présenter une forme sévère de la maladie.

| Figure 2 | Répartition géographique des cas autochtones de dengue, la Réunion (n=31).



Situation épidémiologique dans la zone océan Indien

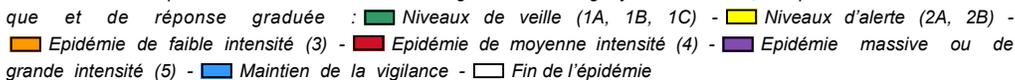
A Madagascar, où une circulation active du virus de la dengue avait été détectée au cours du premier semestre 2012, aucun cas n'a été signalé depuis le mois de juillet.

Des épidémies sont néanmoins toujours en cours dans plusieurs pays d'Asie du Sud Est et notamment en Inde, au Cambodge, aux Philippines, au Sri Lanka et au Vietnam.

Analyse de la situation épidémiologique :

Aucun nouveau cas de dengue n'est survenu à la Réunion au cours des sept dernières semaines. Par ailleurs, aucune circulation du virus n'est signalée dans les pays proches de la zone océan Indien.

Compte tenu de ces éléments, le niveau du plan de lutte a été réévalué et le passage en niveau de veille 1A* a été décidé par l'ARS OI (« Absence de cas ou apparition de cas isolés sans lien avec une épidémie dans la zone d'échange régionale »).

* Défini selon le dispositif Orsec de lutte contre la dengue et le chikungunya à la Réunion, comportant 10 niveaux de risque et de réponse graduée :  Niveaux de veille (1A, 1B, 1C) - Niveau d'alerte (2A, 2B) - Epidémie de faible intensité (3) - Epidémie de moyenne intensité (4) - Epidémie massive ou de grande intensité (5) - Maintien de la vigilance - Fin de l'épidémie

Recommandations aux médecins

Devant tout syndrome dengue-like :

- ① **Prescrire une confirmation biologique** chikungunya et dengue (cf. liens utiles) ;
- ② **Rechercher d'éventuels signes d'alertes** et sensibiliser le patient afin qu'il consulte immédiatement en cas d'apparition ;
- ③ **Traiter les douleurs et la fièvre** par du paracétamol (l'aspirine, l'ibuprofène et autres AINS ne doivent en aucun cas être utilisés).

Devant un cas confirmé, une suspicion de cas groupés ou un cas cliniquement très évocateur :

Signaler l'événement à la Plateforme de veille et d'urgences sanitaires. Une investigation épidémiologique et des mesures de prévention et de contrôle seront immédiatement mises en place. *Le dengue et le chikungunya sont des maladies à déclaration obligatoire.*

Syndrome dengue-like : fièvre $\geq 38,5^{\circ}\text{C}$

– associée à un ou plusieurs symptômes non spécifiques (douleurs musculo-articulaires, manifestations hémorragiques, céphalées frontales, asthénie, signes digestifs, douleur rétro-orbitaire, éruption maculopapuleuse) ;

– en l'absence de tout autre point d'appel infectieux.

Plateforme de veille et d'urgences sanitaires de la Réunion

Tel : 02 62 93 94 15

Fax : 02 62 93 94 56

ars-oi-signal-reunion@ars.sante.fr

Recommandations à la population

① **Lutter contre le moustique en éliminant les lieux de ponte** (eaux stagnantes dans les pots, soucoupes, déchets, etc.). Cette lutte collective est le moyen le plus efficace pour freiner la prolifération du moustique et se protéger des maladies qu'il peut transmettre.

② **Se protéger des piqûres** en portant des vêtements longs, en utilisant des répulsifs et en dormant sous une moustiquaire. Penser également à se protéger quand on est malade afin de limiter le risque de contaminer sa famille et son entourage.

③ **Consulter immédiatement son médecin traitant** en cas d'apparition de symptômes : fièvre, frissons, courbatures, maux de tête, douleurs articulaires, douleur derrière les yeux.

Remerciements : agents de la lutte anti-vectorielle (LAV) et équipe de la DVSS de l'ARS océan Indien (ARS OI), laboratoires privés et hospitaliers de l'île (CHU-FG et CHU-GHSR), laboratoires d'analyses biologiques et médicales de métropole, médecins de ville et hospitaliers, CNR des arbovirus (IMTSSA).

Si vous souhaitez faire partie de la liste de diffusion des points épidémiologiques, envoyez un mail à ars-oi-cire@ars.sante.fr

Le point épidémiologique Dengue à la Réunion

Points clés

- **31 cas autochtones en 2012**
- **Aucun nouveau cas depuis début juillet**
- **Passage en niveau de veille 1A**

Liens utiles

• Le point sur la dengue

http://www.ars.ocean-indien.sante.fr/fileadmin/OceanIndien/Internet/Actualites/le_point_sur_la_dengue.pdf

• Fiches de déclaration

https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_12685.do

https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_12686.do

• Bulletin du GIP LAV Réunion

<http://www.ars.ocean-indien.sante.fr/Lutte-anti-vectorielle.120207.0.html>

Directeur de la publication : Dr Françoise Weber, Directrice Générale de l'InVS

Rédacteur en chef : Laurent Filleul, Coordonnateur de la Cire océan Indien

Comité de rédaction :

Cire océan Indien
Elsa Balleydier
Elise Brottet
Nadège Caillère
Lorraine Creppy
Sophie Larrieu
Isabelle Mathieu
Julien Raslan Loubatie
Frédéric Pagès
Jean-Louis Solet
Pascal Vilain

Diffusion

Cire océan Indien
2 bis, av. G. Brassens
CS 60050
97408 Saint Denis Cedex 09
Tel : +262 (0)2 62 93 94 24